

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Centre Européen de Formation continue maritime **mise sur l'Apprentissage**

Après une pause en 2023 pour adapter la formation aux attentes des employeurs et des futurs responsables d'entreprise maritimes à la pêche et au commerce, le CEFM relance à partir de septembre 2024 une formation de baccalauréat professionnel en « Conduite et Gestion d'une Entreprise Maritime » options Pêche et Commerce sur le site du lycée professionnel maritime du Guilvinec.

Cette formation en deux ans, en apprentissage, adossée à un contrat de travail au sein de l'un des armements dynamiques du secteur permet au futur diplômé d'exercer différentes fonctions à bord d'un navire (matelot, technicien puis accès à des fonctions d'encadrement ou de commandement) ; de créer ou de reprendre une entreprise, de pêche par exemple, ou d'occuper un emploi technique dans ce secteur.

Pendant cette formation, l'apprenti (fille ou garçon) est préparé aux diverses fonctions, tâches et responsabilités qu'il devra accomplir et auxquelles il devra faire face dans l'exercice de son futur métier, soit en tant que marin, patron à bord d'un navire ou gérant d'une entreprise.

La formation, en alternance, est effectuée au lycée pour les apports théoriques et les connaissances techniques, à bord des navires ou en entreprise pour les parties pratiques et la découverte de l'exploitation en situation réelle.

L'obtention de ce BAC Pro, permet de valider jusqu'au niveau de capitaine 500 ou de patron de pêche.

Si la majorité des titulaires du Bac Pro embarquent à la pêche ou au commerce, ils peuvent aussi envisager de poursuivre leurs études pour obtenir un complément machine, poursuivre vers un BTS maritime ou une formation de Capitaine de Pêche, indispensable au territoire breton.

Métier d'avenir, rémunérateur, en lien avec la nature et le territoire, le métier de marin s'inscrit dans le champ de l'économie bleue indispensable aux grands équilibres de la planète

Conditions d'accès : toute personne âgée de – de 30 ans, désireuse d'exercer le futur métier de patron de navire ou de responsable d'armement ayant : soit suivi une année de seconde pro métiers de la mer, soit titulaire d'un baccalauréat général ou professionnel souhaitant s'orienter ou se reconvertir vers ces métiers.

Pour tous renseignements ou compléments d'information, contacter Jean Marc BREN, coordinateur Formation Continue et Apprentissage du CEFM au lycée maritime du Guilvinec, 02 98 58 37 56 ou jean-marc.bren@cefc.fr.

A propos du CEFM :

Le Centre Européen de Formation Continue Maritime est le plus important organisme de formation professionnelle français totalement dédié aux formations en lien avec les métiers de la mer.

Avec des formateurs issus du terrain, une pédagogie active et une large gamme d'experts et de consultants, le CEFM dispense des formations conformes aux réglementations internationales, en adéquation avec l'emploi, l'économie, les technologies, le développement durable ; des formations sur mesure et à la demande dans l'ensemble des grands ports et des grandes régions maritimes français, à bord des navires ou dans les entreprises ; des développements et des partenariats nationaux et internationaux.

Le CEFM en quelques chiffres : 4 500 stagiaires formés par an, 300 000 heures de formation annuelles, 250 sessions de formation proposée par an 97% de réussite aux examens. Sites de formation : 8 sites en Bretagne à Concarneau, Lorient, Le Guilvinec, Paimpol, St Malo, Etel. Un rayonnement au niveau national et international

Plus d'information sur le site : www.cefcm.com

Contact presse CEFM : Isabelle RIOU – 02.98.97.81.11 – 06.30.78.34.35 - isabelle.riou@cefcm.fr